

Marocains du monde... Vers une approche plus globale

La crise économique s'accroît dans les pays d'accueil et les mutations politiques, économiques et sociales s'accroissent. Ces changements pèsent sur les Marocains du monde... Cela suppose la mise en place d'une nouvelle politique de gestion du dossier des MRE

Ils sont aujourd'hui au nombre de 3,3 millions et rapportent au pays des milliards de dirhams annuellement (58,5 milliards en 2011). Les Marocains résidant à l'étranger focalisent l'intérêt des pouvoirs publics. Leur retour cette année au Maroc est marqué par la crise économique, qui commence à s'accroître et à faire des dégâts parmi ces ressortissants, notamment ceux résidant en Espagne et en Italie. Cette crise, selon Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté des Marocains résidant à l'étranger, a des effets multiples. Une précarité plus grande des familles, surtout celles dont les deux conjoints sont au chômage, retour d'une partie de la famille au pays d'origine, accélération de la mobilité entre le pays de résidence et le Maroc, voire entre les différents pays européens, notamment parmi les émigrés qui possèdent une nationalité européenne. De profonds changements politiques, économiques et sociaux s'opèrent actuellement dans plusieurs régions de la planète, ce qui affectera sans doute les flux migratoires au niveau mondial. À cela s'ajoutent les mutations que vivent aujourd'hui les nouvelles générations des migrants marocains. C'est un ensemble de facteurs que le gouvernement doit prendre au sérieux, pour mieux fidéliser les MRE et renforcer leur attachement à la patrie, mais aussi les impliquer davantage pour devenir de réels acteurs de développement économique et social.

MRE intouchables

Depuis plus de deux décennies, le dossier des MRE fait partie des priorités gouvernementales. Ainsi en témoigne la création de nouvelles instances et d'un ministère de tutelle. Au fil des années, ces intervenants ont élaboré des programmes et des plans d'action visant à assister et à accompagner les Marocains du monde lors de leur séjour au Maroc. Le bilan est encourageant, mais est jugé insuffisant par les premiers concernés. La majo-

rité des MRE se disent insatisfaits de l'administration, du système judiciaire et des banques. Abdellatif Maâzouz, ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger est franc dans ce sens. «*Il reste un long chemin à parcourir et nous en sommes tous conscients*», avoue-t-il. Le gouvernement a lancé depuis quelques années un vaste chantier de réformes de l'administration, dont notamment la réforme du système judiciaire et la lutte contre la corruption. Dans son programme actuel, le département de Maâzouz prévoit un accompagnement des MRE, visant à faciliter les services rendus par les différentes administrations nationales et territoriales au Maroc et au niveau des représentations diplomatiques. Ce n'est donc pas un hasard que la journée nationale de la communauté marocaine à l'étranger, qui se tient le 10 août, a comme principal thème : «*L'optimisation des prestations des services au profit des Marocains du monde*». Une autre bonne nouvelle pour les MRE cette année est qu'ils ne seront pas interpellés pour des irrégularités ou des impayés pendant leur séjour Maroc. «*Ils sont notés à l'arrivée. Pour ne pas perturber leurs vacances, on les laisse entrer au Maroc pour résoudre leurs problèmes et ce n'est qu'à leur retour qu'ils peuvent être interpellés s'ils sont toujours en situation d'irrégularité*», souligne Abdellatif Maâzouz.

Multiple défis

Il est clair que la responsabilité des pouvoirs publics au Maroc ne s'arrête pas et ne doit pas s'arrêter au ni-

veau de la gestion de l'opération du transit et l'accompagnement social et administratif des MRE. D'autres défis plus importants s'imposent, à savoir la mobilisation des compétences marocaines à l'étranger et l'encouragement des investissements des MRE au Maroc. Selon divers témoignages des Marocains du monde, le défaut de communication sur les opportunités offertes n'encourage pas une bonne frange parmi nos MRE à faire le déplacement au Maroc pour procéder aux prospections nécessaires.

Ceux qui se décident se disent handicapés par le manque d'assistance et le coût des crédits, jugés élevés. Le constat aujourd'hui est que seulement 7% des transferts de devises des MRE sont affectés à l'investissement. Sur ce registre, le CCME a diligenté une étude dont l'objectif est d'établir un bilan des politiques publiques et des actions privées menées par le gouvernement, les institutions publiques ou privées ou les compétences expatriées depuis le début des années 1990. Le deuxième objectif de l'étude a consisté en l'élaboration des grandes lignes d'une politique nationale rénovée et intégrée dans ce domaine. Il est prévu, dans ce sens, la création d'un instrument d'identification et de veille sur les compétences marocaines du monde et la mise sur pied d'une structure ad hoc de coordination et de mise en œuvre d'une politique nationale intégrée de mobilité et de mobilisation des compétences, basée sur un partenariat public-privé. Le Maroc table également sur le réseau d'association des diplômés des grandes écoles et universités étrangères, pour un transfert du savoir et de la connaissance vers leur pays d'origine. Les différentes stratégies sectorielles lancées par le royaume constituent un atout pour le pays, mais il est important d'avancer en parallèle sur les autres dossiers plus sensibles, dont notamment la réforme du système judiciaire et la lutte contre la corruption. ■

Le dossier des MRE fait partie des priorités gouvernementales

SOMMAIRE

• Abdellatif Maâzouz, Ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger	p. 04
• Enraciner sans déraciner	p. 05.
• Interview : Driss El Yazami, président du CCME	p. 06
• Opération «Marhaba 2012», un retour teinté par la crise	p. 08
• Nos MRE face à la crise	p. 10
• Le réseau d'étudiants, une mine d'or	
• Interview : Yasser Nejjar, Directeur de soukaffaires	p. 11
• Au delà des transferts d'argent...	p. 14
• Investissements, encore du chemin à parcourir	
• Interview : Iqbal Kettani, Directeur de la FNPI	p. 16
• Mobilisation des compétences, une priorité	p. 18
• Interview : Miloud Boudchar, Consultant en management de projets basés en France	
• Interview : Issam Sabir, Président de l'AIMF	p. 20
• L'Europe n'est plus le «new Eden» des émigrés marocains	
• Marocains d'Afrique, un gisement d'avenir	p. 22





Abdellatif Maâzouz,
Ministre délégué chargé des Marocains
résidant à l'étranger.

«D'énormes améliorations ont été accomplies»

Les Échos quotidien : Le Maroc entame aujourd'hui une nouvelle phase dans son processus de développement économique et social qui nécessite la mobilisation de ses compétences. Quelle est votre approche pour encourager l'engagement des compétences marocaines à l'étranger aux chantiers de développement du Maroc ?

Abdellatif Maâzouz : Le ministère mène depuis 2009 un programme de mobilisation des MRE pour le développement de leur pays d'origine qui consiste à faire appel aux potentialités de nos concitoyens ayant des expertises et établis à l'étranger, désireux d'apporter leur contribution au développement du Maroc. Les fondements de ce programme consistent d'abord à offrir un cadre à ces compétences pour les informer sur les opportunités des secteurs productifs et leur permettre de développer des partenariats avec les acteurs publics et privés marocains. Ces partenariats sont ensuite inscrits dans le cadre de la coopération et les porteurs de projets sont accompagnés dans leur parcours. L'approche adoptée consiste à identifier et à segmenter l'offre de compétences en fonction des plans sectoriels existants, à accompagner la structuration de réseaux thématiques ou géographiques, à inscrire les projets dans le cadre de la coopération bilatérale et, enfin, à mobiliser les moyens humains et financiers pour leur mise en œuvre. L'utilisation d'une plateforme cybernétique (FINCOME) est déterminante pour rapprocher ces compétences des utilisateurs et partenaires potentiels au Maroc. Soulignons, à titre d'exemple, que 60.000 Marocains sont à la tête d'entreprises en Italie ; soit 10% de la communauté MRE de ce pays.

La communauté marocaine à l'étranger commence à subir à l'instar des autres communautés, les effets pervers de la crise économique notamment dans des pays comme l'Espagne et l'Italie.

Quelles sont les mesures prévues par votre département pour atténuer cette situation ?

La crise touche le monde entier, sans exception, mais à des degrés différents. Gérer les effets sociaux de cette crise, relève d'abord du pays de résidence et ensuite de l'émigré, et du pays d'origine. C'est une responsabilité à trois.

Afin de sensibiliser les pays d'accueil, notre action principale se manifeste au niveau des contacts diplomatiques avec les autorités des pays concernés, visant la préservation des droits et acquis de nos concitoyens établis dans ces pays, notamment le droit à l'allocation de chômage et à la couverture médicale. Dans ce sens, je cite, à titre d'exemple, les efforts fournis pour éviter un impact encore plus lourd de cette crise sur la régularité du séjour des Marocains résidant en Espagne et en Italie, les deux pays que j'ai récemment visités. Il est à signaler que notre ministère a intégré dans son programme d'action un appui direct ou à travers les associations des MRE, qui soutiennent les membres de la communauté marocaine en situation vulnérable. Je peux aussi ajouter que les départements directement concernés travaillent et préparent toutes les dispositions pouvant permettre d'anticiper et de gérer des crises touchant les pays de résidence des MRE.

La contribution des investisseurs marocains de l'étranger à l'économie nationale reste timide. Comment s'explique une telle situation ? Quelles sont les actions programmées pour booster cette contribution ?

Il faut souligner que nous ne disposons pas, pour l'instant, d'un outil fiable pour nous informer sur la vraie dimension des investissements des MRE. En réalité, beaucoup de projets de différentes tailles sont initiés par les MRE y compris des sociétés actuellement cotées en bourse.

Ceci dit, la contribution des MRE est un catalyseur du développement de l'économie nationale. En effet, leurs transferts représentent 7% du PIB et couvrent l'équivalent de 32% du déficit commercial. C'est aussi l'équivalent des recettes touristiques. Cependant, les investisseurs MRE se focalisent le plus souvent sur l'immobilier à cause de l'absence de l'esprit entrepreneurial d'une grande partie des MRE. Cette situation a poussé notre ministère à explorer de nouveaux horizons afin de booster les investissements des MRE. Je citerai l'exemple du «Fonds MDM Invest», ce fonds désormais connu qui permet, à toute personne souhaitant réaliser un projet d'investissement ou étendre un projet existant, de bénéficier d'une subvention qui s'élève à 10%, avec d'autres avantages de financement, et qui est aujourd'hui au centre d'une réflexion concertée avec les différentes parties prenantes pour l'amélioration de ses performances, dans une démarche globale visant l'optimisation de l'offre du système bancaire marocain au profit des Marocains de l'étranger.

Sur ce même registre, une convention de partenariat entre le ministère et la Fondation pour la création d'entreprises de la Banque Populaire (FCE) a été récemment signée afin de promouvoir l'investissement des Marocains du monde, en assurant l'accompagnement pré et post création de projets d'investissement des MRE sélectionnés et en orientant les porteurs de projets vers des secteurs innovants et rentables. Dans la même perspective, nous avons réussi à mettre en place des cadres de coopération bilatérale ou multilatérale favorisant l'investissement au pays, dont je citerai, notamment, l'octroi par la coopération française d'une subvention d'un montant de 1 million d'euros consacrés à la création d'entreprises au Maroc par les Marocains résidant en France, et un fonds similaire de 1,2 million d'euros est en cours de mise en œuvre avec la Belgique, sans oublier l'appui apporté depuis 2010 par le PNUD aux projets de développement des régions oasiennes et présahariennes de notre pays.

L'intégration des Marocains dans leurs pays d'accueil peut encore être améliorée. Quelle est votre vision pour pouvoir réussir cette intégration ?

«Enraciner sans déraciner» est la base de notre action en matière d'intégration. L'intégration dans les pays de résidence a une dimension culturelle, économique, politique, sociale, voire territoriale. Le rôle des collectivités locales dans le pays de résidence ainsi que celui de la société civile, notamment les associations de MRE dans ces pays, est déterminant. C'est pour cette raison que nous invitons les pays de résidence à permettre aux MRE de participer aux élections locales de ces pays comme le prévoit la Constitution marocaine, sur la base de la réciprocité. Parallèlement, nous invitons nos jeunes concitoyens expatriés à faire, ou à consolider leur connaissance de leur culture d'origine, aux valeurs ancestrales d'ouverture et de tolérance. C'est un élément très important pour l'affirmation de leur personnalité et leur identité à double, ou à

multiple, dimensions. Dans cet objectif, nous œuvrons à développer et à diversifier des activités destinées à renforcer l'identité nationale des nouvelles générations, tout en les accompagnant dans leur intégration positive dans les sociétés d'accueil. C'est dans ce sens, qu'on a entamé une démarche de sensibilisation auprès des responsables européens pour envisager l'intégration de l'enseignement de la langue arabe dans les programmes officiels des écoles européennes. Aussi, un programme diversifié est mis en place au Maroc comportant des séjours culturels, des universités d'été, des rencontres à l'occasion de la fête du trône, des colonies de vacances et d'autres manifestations événementielles dont bénéficient près de 3.500 personnes par an. Au niveau des pays d'accueil, notre département met en œuvre le programme «Dar Al Maghrib» : des centres culturels marocains à l'étranger appelés à répondre aux besoins culturels des MRE et à renforcer davantage chez eux le sentiment d'appartenance à l'identité culturelle marocaine. Innovant par son ambition de rayonnement au-delà des frontières, ce programme a suscité l'intérêt et l'adhésion des pays d'accueil et l'enthousiasme particulièrement des jeunes marocains à l'étranger, désireux de mieux connaître et apprécier leur culture d'origine. Aujourd'hui, six centres sont réalisés ou en cours de réalisation ou d'étude. Montréal a été inauguré le 1^{er} juin dernier en présence de SAR la Princesse Lalla Hasna. Daarkom à Bruxelles, fonctionne depuis un an en collaboration avec la communauté flamande. Tunis et Tripoli sont prêts à l'ouverture. Amsterdam, Barcelone, Milan sont en cours.

L'assistance administrative reste l'une des principales revendications des MRE, où en est ce chantier de facilitation des services administratifs ?

L'un des chantiers principaux du gouvernement réside dans l'amélioration de la qualité des services dédiés aux MRE, en facilitant les services publics rendus par les différentes administrations nationales et territoriales au Maroc et au niveau des représentations diplomatiques. D'énormes améliorations ont été accomplies. Néanmoins, il en reste beaucoup et nous en sommes tous conscients. À ce titre, ce 10 août, journée nationale de la communauté marocaine à l'étranger, portera sur «l'optimisation des prestations des services au profit des Marocains du monde».

Quelles sont les nouveautés pour cette opération «Transit 2012» ?

Le Maroc a pris toutes les mesures qui s'imposent pour accueillir les Marocains résidant à l'étranger en vacances au pays.

Les mesures prises par la fondation Mohammed V pour la solidarité, le gouvernement et les autres services concernés se complètent pour garantir le bon déroulement de l'opération transit 2012. Ainsi, il a été procédé à la mise en place d'un plan de navigation qui prévoit une flotte de 27 bateaux assurant 60 traversées par jour et 6 traversées hebdomadaires, ce qui permettra le transport quotidien de 60.000 personnes et de 19.000 véhicules. Il est attendu que le pourcentage de MRE qui regagneront le Maroc par voie aérienne atteindrait 44%, par voie maritime 41% et par voie terrestre 15%. La fondation Mohammed V pour la solidarité a mobilisé, dans 16 espaces d'accueil et de repos au Maroc ainsi qu'en France, en Espagne et en Italie, tout un dispositif approprié ainsi que 400 personnes dont le rôle va de l'accompagnement social à l'assistance médicale. La sécurité est assurée aux postes-frontières et aux aires de repos par près de 3.000 éléments des services de la Sûreté nationale, des Forces auxiliaires et de la Gendarmerie royale. Nous avons, de notre part, prévu un programme d'accompagnement d'été des MRE, qui comporte plusieurs activités, manifestations culturelles et rencontres dont bénéficieront près de 2.500 personnes et qui sera couronné par la célébration, ce 10 août, comme je viens de le signaler, sous le thème de l'optimisation des prestations de services au profit des MRE. ■



Driss El Yazami,
président du Conseil de la communauté
marocaine à l'étranger (CCME).

«Notre rôle est d'assurer l'égalité des traitements pour nos ressortissants»

Les Échos quotidien : Comment évaluez-vous la situation actuelle des Marocains résidant à l'étranger dans un contexte de crise économique internationale ?

Driss El Yazami : En quelques décennies, les Marocains ont fait de l'Italie et de l'Espagne deux nouvelles et importantes destinations et constituent aujourd'hui les premières communautés étrangères (plus de 800.000 personnes légalement établies en Espagne et 600.000 en Italie). D'évidence, la crise économique que connaissent ces deux pays a des répercussions sur tous les migrants et donc sur les Marocains, comme l'ont encore démontré les contributions scientifiques présentées lors du séminaire organisé par le CCME, il y a quelques semaines. Cette crise a des effets multiples, même si certaines conséquences ne sont pas encore assez étudiées : précarité plus grande des familles, surtout celles où les deux conjoints sont au chômage, accélération de l'entrée des femmes dans la vie active pour pallier au chômage des maris, accélération de la création de très petites entreprises pour faire face au recul du travail salarié, retour d'une partie de la famille (même si le phénomène est encore mal appréhendé), accélération apparemment de la mobilité entre le pays de résidence et le Maroc, voire entre les différents pays européens, notamment parmi les émigrés qui possèdent une nationalité européenne, etc. Dans de nombreux cas, la législation en vigueur peut faire perdre à certaines catégories de migrants leurs acquis et les faire basculer dans l'irrégularité. On note aussi, qu'en raison de leur faible niveau de formation, certains migrants ne peuvent en réalité bénéficier des différents programmes de formation et de reconversion, lorsque ceux-ci sont disponibles.

Mais au-delà, je voudrais rappeler que cette crise économique, relativement récente et probablement durable, vient s'ajouter à des crises politiques et morales qui sont finalement anciennes, récurrentes et qui touchent tous les pays, quelle que soit leur histoire nationale spécifique en matière d'immigration. Si vous prenez comme repères la première échéance électorale où la problématique migratoire a été instrumentalisée (élections municipales de mars 1983 en France) ou la première affaire du foulard (septembre 1989, toujours en France), ou les grèves des Marocains de l'automobile des années 1983/84, vous voyez bien que nous sommes entrés dès les années 1980 dans un long cycle, qui s'est depuis amplifié et européenisé. Vous avez d'une part une dynamique d'enracinement des populations immigrées (ce que l'on appelle communément l'intégration), qui se manifeste par l'accélération du regroupement familial et des naturalisations, l'émergence des nouvelles générations, un engagement civique des populations comme le rappellent ces grèves de l'automobile ou la fameuse marche des beurs de 1983. Et d'autre part, une dynamique d'instrumentalisation partisane de la question migratoire, d'abord par des forces d'extrême-droite, puis par des mouvements populistes de plus en plus influents sur l'échiquier politique et qui parviennent à imposer leur agenda. Dans cette logique, tout incident ou crise (affaire des caricatures, niqab, actes terroristes, crises urbaines, ...) est utilisé pour tenter de délégitimer la présence d'une population et rognier ses droits. C'est

là, à mon avis, l'enjeu principal dans lequel vient s'encasturer la crise économique actuelle.

Quel rôle peut jouer, dans ce sens, le CCME pour venir en aide aux MRE touchés par cette crise, notamment ceux vivant en Espagne et en Italie ?

En moins de 18 mois, le CCME, conformément à sa mission, a organisé deux séminaires sur cette situation, l'un à Madrid et le second à Rabat. L'objectif est non seulement d'essayer de mesurer de manière aussi rigoureuse que possible les effets de cette crise, mais aussi de permettre au maximum d'acteurs (migrants, syndicats, pouvoirs publics des pays de résidence et marocains, experts) de discuter des modalités de réponse à une situation qui n'est malheureusement pas passagère. Il faut rappeler à cet égard que la responsabilité première est celle des gouvernements des pays de résidence, qui doivent, conformément au droit international des droits de l'Homme, d'assurer l'égalité de traitement entre les nationaux et les étrangers touchés par cette crise. Leur rôle est de prévenir et de combattre le cas échéant toute discrimination, notamment dans l'accès aux prestations sociales et aux programmes de reconversion. Je pense aussi que les migrants ont un besoin plus fort en termes de formation. Le second niveau d'action possible et souhaitable réside dans la lutte commune avec les forces sociales des pays de résidence dont notamment les syndicats, les associations antiracistes, ... Les migrants ne sont pas les seuls touchés. Dans les deux séminaires, nous avons discuté de la nécessité d'établir des plateformes regroupant migrants et nationaux de ces pays.

Dans ce contexte particulier, avez-vous émis des recommandations au gouvernement pour la mise en place des mesures d'urgence dédiées aux MRE ?

Le gouvernement marocain a une première obligation : agir par les moyens diplomatiques pour s'assurer que l'égalité de traitement est effectivement respectée. Il a aussi pour obligation de protéger les groupes vulnérables dans l'immigration comme par exemple les mineurs non accompagnés, les personnes en situation administrative irrégulière, certaines catégories de femmes migrantes, ... Il devrait enfin permettre à ceux et celles qui décident de rentrer volontairement de pouvoir autant que possible se réintégrer. À cet égard, une attention particulière devrait être donnée à la scolarisation des enfants, qui ont connu un autre système scolaire.

Vous misez beaucoup sur la mobilisation des compétences marocaines à l'étranger. Où en est ce chantier ? Quelles sont les actions entreprises dans ce sens ?

Après de nombreuses réunions avec des compétences marocaines dans différents pays de résidence et des partenariats avec plusieurs associations, le CCME a diligencé une étude en vue d'établir un bilan des politiques publiques et des actions privées menées par le gouvernement, des institutions publiques ou privées ou des compétences expatriées depuis le début des années 1990. Le deuxième objectif de l'étude consistait en l'élaboration des grandes lignes d'une politique nationale renouvelée et intégrée dans ce domaine. Les principales conclusions de cette étude, bientôt publiée, ont été discutées lors d'une conférence qui a réuni en mars 2011

à Rabat, deux jours durant, plusieurs ministères, des organismes publics et privés (CGEM, OCP, CNRST) et des dizaines de compétences marocaines venues des quatre coins du monde. Constatant que le Maroc a été relativement pionnier dans ce domaine, les participants ont appelé, entre autres, au renforcement des actions et des initiatives existantes et ont insisté sur la nécessité d'accroître leur évaluation et leur visibilité. Ils ont estimé urgent la création d'un instrument d'identification et de veille sur les compétences marocaines du monde et à la mise sur pied d'une structure ad hoc de coordination et de mise en œuvre d'une politique nationale renouvelée et intégrée de mobilité et de mobilisation des compétences, basée sur un partenariat public-privé, autonome et dotée des moyens adéquats. Je crois que cette conférence, mais aussi d'autres initiatives que nous voyons émerger ici ou là, révèlent une véritable prise de conscience collective de la centralité de cette problématique.

L'aspect culturel reste fondamental pour faire connaître davantage le Maroc et la créativité des Marocains du monde. Quel est le plan d'actions du CCME pour donner à cet aspect la place qu'il mérite ?

Vous avez dû noter que cette problématique a été considérée par le CCME comme prioritaire comme en témoignent la soixantaine d'ouvrages publiés en moins de quatre ans et les activités menées ou soutenues dans ce domaine comme dans les domaines les plus divers : cinéma, musique, arts plastiques, littérature, théâtre, expositions historiques. C'est aussi le sens de notre présence, remarquée, aux différentes éditions du Salon de l'édition et du livre. Ce choix a été dicté par la prise de conscience que de nombreux Marocains –es- font preuve aujourd'hui d'une créativité extraordinaire, dans les disciplines les plus variées et participent à des dynamiques de métissage qui enrichissent à la fois les cultures des pays de résidence et peut-être, à terme, la culture marocaine. En tout état de cause, ces créateurs, dont de nombreuses femmes, témoignent des mutations en cours au sein des communautés, et nous nous devons d'écouter, de voir leurs œuvres et de faciliter leur contact avec les publics marocains. Beaucoup a été fait, mais il y a encore de nombreux chantiers dont celui de la traduction des œuvres, écrites par exemple en néerlandais ou en anglais. Vous aurez aussi remarqué l'importance donnée aux expositions historiques, avec pas moins de quatre expositions accueillies au Maroc, après leur circulation en Europe, sur l'histoire des Marocains de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, l'histoire des ouvriers de l'automobile et les relations Maroc-Europe. Dans le même sens, une caravane des anciens mineurs marocains du Nord de la France sera accueillie en novembre prochain. C'est pour nous une manière de rendre hommage aux premières générations de l'émigration et à ses pionniers, d'insérer les jeunes générations et les évolutions actuelles dans une longue filiation et d'éclairer aussi l'apport de cette émigration à l'histoire nationale. Que serait par exemple la chanson marocaine d'aujourd'hui sans la migration de Lhadj Belaïd, Houcine Slaoui, Abdelwahab Agoumi, Ahmed Fouiteh, Ahmed Jabrane, Bahija Idriss, etc. ? ■

Nos MRE face à la crise

La crise économique en Europe que vit la majeure partie de nos MRE, ne semble pas être passagère et risque d'avoir des effets néfastes sur notre diaspora. Sur ce registre, le gouvernement est appelé à être plus réactif et surtout plus efficace.



L'impact de la crise économique internationale pèse de plus en plus lourd sur les Marocains du monde. Dans ce contexte, les immigrés deviennent plus vulnérables, compte tenu des tensions sur le marché de l'emploi et de la réaction sociale qui s'en suit. À titre d'exemple, l'Espagne très touchée par la crise, connaît un taux de chômage très élevé qui affecte près de 47% des Marocains travaillant dans ce pays. C'est pour cette raison d'ailleurs que Abdellatif Maâzouz, ministre délégué chargé des MRE, s'est déplacé d'urgence en Espagne pour s'arrêter de près sur la situation des Marocains en Espagne. Le ministre a tenu plusieurs réunions dans différentes villes, avec des responsables politiques espagnols et des membres d'associations représentant les Marocains d'Espagne. Aujourd'hui une chose est sûre. Un bon nombre d'immigrés Marocains vivent une situation sociale très difficile, notamment en Espagne et en Italie, deux pays sévèrement touchés par la crise et où une grande communauté marocaine est présente. Selon

les dernières statistiques, quelque 800.000 Marocains sont légalement établis en Espagne et 600.000 en Italie. Ces immigrés sont les plus exposés au chômage. Ils souffrent également de discrimination à l'embauche et de licenciements massifs. Les nouvelles réglementations migratoires plus restrictives, adoptées par les pays de l'UE compliquent davantage la situation de nos MRE. Que faut-il faire donc face à une telle situation qui menace ces Marocains du monde qui renflouent chaque année les caisses de l'État par des milliards de dirhams ?

Accélérer le rythme d'intervention

Il est important de souligner, dans ce sens, que l'impact de cette crise ne se traduit pas uniquement par une diminution des transferts d'argent des MRE, mais surtout par une vulnérabilité sociale des populations. Pour un certain nombre d'experts en matière d'immigration, nos responsables ont mis beaucoup de temps pour prendre conscience de l'ampleur et de la gravité de la crise, sans

oublier ses effets pervers sur nos MRE. Autrement dit, ils n'ont pas anticipé ces changements qui arrivent. Certes le Conseil de la communauté Marocaine à l'étranger, présidé par Driss El Yazami, a organisé plusieurs séminaires et tables rondes autour de cette thématique, pour mesurer les effets de la crise, mais le gouvernement a manqué de réactivité. «On a passé beaucoup de temps à organiser des séminaires pour mesurer et comprendre les effets de la crise sur les Marocains du monde, alors que ces derniers s'attendaient à des mesures plus concrètes et urgentes», souligne Houcine Ossaden, jeune ingénieur basé en Allemagne. Les difficultés des MRE durent depuis 2008. La communauté marocaine a ainsi perdu quelque 100.000 emplois (dont la majeure partie en Espagne et en Italie). Le département chargé des affaires des MRE estime que la responsabilité de gérer les effets sociaux de la crise, incombe en premier lieu aux pays d'accueil. «Notre action principale se manifeste au niveau des contacts diplomatiques avec les autorités des pays concernés, visant la préservation des droits et acquis de nos concitoyens établis dans ces pays, notamment le droit à l'allocation au chômage et à la couverture médicale», souligne Abdellatif Maâzouz, ministre délégué chargé des MRE. Ce même avis est partagé par Driss El Yazami, qui souligne l'importance du rôle des pays d'accueil. Il estime que l'action prioritaire du gouvernement est d'agir par les moyens diplomatiques pour s'assurer que les droits des Marocains sont effectivement respectés dans leur pays de résidence. Dans son approche, le CCME veut aller plus loin en contribuant à la mise en place des plateformes regroupant migrants et nationaux. Le but étant de constituer un front commun avec toutes les forces sociales concernées par cette problématique d'immigration, dont notamment les syndicats, les associations, les ONG des droits de l'Homme et contre le racisme. Les faits et les chiffres font état aujourd'hui d'un recul des transferts de fonds des MRE et d'une croissance du chômage parmi cette communauté. Une situation qui interpelle tous les intervenants chargés de la gestion de ce dossier et qui nécessite une réaction bien pensée pour atténuer autant que possible l'impact de cette crise. Dans ce sens, il est important d'accélérer le rythme d'intervention du gouvernement, par la concrétisation des actions auprès des pays d'accueil tout en veillant à maintenir l'implication au développement du Maroc des MRE. Il est primordial également de profiter de la réflexion en cours pour tracer les contours d'une stratégie nationale globale, pour non seulement trouver une issue à la crise actuelle, mais surtout pour pérenniser et valoriser la relation du Maroc avec les générations montantes de la migration. ■

Les actions prévues par le gouvernement

Conscient de l'importance de ces enjeux, le département de Maâzouz compte agir sur plusieurs fronts, en tenant compte des mutations qui s'opèrent dans les pays d'accueil des MRE. Sur le plan économique : mettre en place un dispositif anticrise actualisé, avec en parallèle une démarche proactive de mobilisation des compétences. Sur le plan social : venir en aide aux MRE en situation de précarité sociale pour des raisons conjoncturelles, tout en généralisant les avantages liés à la sécurité sociale en termes de retraite, d'indemnités sociales et de couverture médicale aux MRE. Sur le plan de la défense des droits : s'assurer par le biais des actions diplomatiques que l'égalité des droits des Marocains est respectée dans leur pays d'accueil. Renforcer les partenariats diplomatiques tendant à favoriser une intégration sereine et harmonieuse de nos MRE, dans ces pays et à valoriser ce patrimoine humain que le Maroc a en partage avec les pays d'accueil. Sur le plan culturel : encourager et accompagner l'épanouissement des MRE, et notamment les nouvelles générations, par des actions et des infrastructures leur permettant de garder des liens linguistiques et culturels avec le Maroc, sans que cela soit en contradiction avec le processus de leur intégration dans les pays de résidence. Sur le plan institutionnel : instaurer une bonne gouvernance pour mieux gérer ce dossier MRE et afin de mieux coordonner les différentes instances chargées de la gestion des affaires de la diaspora marocaine.

Le réseau d'étudiants, une mine d'or

Ils sont de plus en plus nombreux à opter pour les grandes écoles et universités étrangères. Leur retour au pays n'est pas garanti à 100%.

Depuis quelques années le Maroc commence à s'intéresser davantage à ses compétences basées à l'étranger. Dans le royaume, le besoin en compétences hautement qualifiées, notamment dans les branches scientifiques et technologiques, est pressant. Selon plusieurs experts en matière de migration, la mobilisation de ces compétences commence par la maîtrise et la bonne gestion des flux d'étudiants qui partent compléter leurs études supérieures à l'étranger. Selon une étude menée par le ministère chargé des MRE, en collaboration avec l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM), «*La migration universitaire ou d'études a connu ces dernières années une forte croissance des étudiants marocains à l'étranger, particulièrement en France, au Canada et aux États Unis*». Selon des données récentes du Club France-Maroc, les Marocains forment la première communauté estudiantine étrangère en France depuis plus de 10 ans. Les étudiants marocains sont les plus mobiles au Maghreb, avec un taux moyen de mobilité de 10%. Ainsi les Marocains sont nombreux parmi les diplômés des grandes écoles de commerce (HEC, ESSEC, ESCP Europe, EM Lyon...) et d'ingénieurs (Polytechnique, Mines, ESTP, Telecom Paris Tech...). Les universités comptent également de nombreux étudiants marocains, notamment dans les IAE (Institut d'administration des entreprises) ou dans les universités délivrant des Masters professionnels. En raison du déficit du système de l'Éducation nationale, de plus en plus d'étudiants marocains quittent le Maroc à la recherche d'une meilleure qualité d'enseignement et aussi de spécialités non disponibles au Maroc. Ils partent en masse et optent en premier lieu

pour la France. Selon les dernières statistiques disponibles, ils sont quelque 30.000 à partir en France, pour cause la proximité culturelle mais surtout pour la langue. Néanmoins, cela n'empêche pas de dire que depuis quelques années, de nouvelles destinations commencent à attirer les étudiants marocains en masse. C'est le cas de l'Allemagne qui est devenue en peu de temps la deuxième destination, avec près de 4.000 étudiants, l'Espagne (2.900 étudiants), et les États-Unis (1.200 étudiants).

Le Canada et la Grande Bretagne sont également les deux destinations préférées des étudiants. Viennent par la suite, les pays de l'Europe de l'Est, la Russie, la Tunisie et le Sénégal, qui reçoivent chaque année des milliers d'étudiants souhaitant s'inscrire notamment dans les universités de médecine et de pharmacie. La question qui se pose aujourd'hui, est comment faire bénéficier le pays de ces futures compétences qui partent chaque année rejoindre les grandes écoles et universités internationales ? Notons que l'État dépense des milliards de dirhams pour les former. En réponse à une question à la Chambre des représentants, Lahcen Daoudi, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, a souligné que les transferts effectués au profit des étudiants marocains à l'étranger pour financer leurs études s'établissent annuellement à environ 2,6 MMDH.

Réseautage

Malgré les efforts qui sont déployés par les organismes chargés du dossier des MRE, les données réelles et précises sur les diplômés marocains rési-

dant à l'étranger ne sont pas disponibles. L'une des solutions proposées par les pouvoirs publics marocains, est d'inciter ces diplômés à s'organiser et se regrouper en associations. La plupart des réseaux d'experts marocains est apparue pendant les années 1990, initiés par des étudiants ou anciens étudiants marocains à l'étranger. Aujourd'hui, l'Internet est l'instrument principal utilisé par ces réseaux pour se rendre visibles. En France, au Canada, en Belgique, on relève une forte densité du mouvement associatif marocain. En Allemagne, les diplômés marocains ont créé le réseau des compétences germano-marocaines (Deutsch-Marokkanisches Kompetenznetzwerk). Ces associations jouent le rôle d'interlocuteur des autorités de tutelle marocaines.

L'objectif étant de créer un espace d'échange, en vue de fidéliser et convaincre ces compétences de rejoindre leur pays d'origine pour contribuer à son développement économique et social. Malheureusement, les études à l'étranger pour les jeunes générations de marocains ne constituent plus une assurance d'accès à un emploi supérieur au Maroc. La crainte d'emplois sous qualifiés et sous rémunérés incitent les docteurs marocains des universités étrangères, à choisir l'option du non-retour, que tous espèrent provisoire. L'autre défi pour le Maroc est la concurrence de plus en plus affichée des pays d'accueil, qui souhaitent bénéficier de l'expertise des étudiants internationaux, dont les Marocains formés sur leurs territoires. En France, par exemple, le gouvernement a officialisé l'abrogation de la circulaire du 31 mai 2011, relative à l'accès au travail des étudiants étrangers. Un communiqué du ministère de l'Enseignement et de la recherche français publié le 31 mai 2012 indique : «*Restaurant un climat de confiance, ce nouveau pacte proposé entre la République, ses universités et grandes écoles et les étudiants de toutes les nationalités, doit permettre à ces jeunes diplômés d'exercer leurs talents au sein des entreprises françaises. Cette abrogation doit aussi renforcer l'image de la France au niveau international*». C'est une manière d'encourager les diplômés étrangers, dont les Marocains, à s'installer définitivement en France. Dans un contexte de mondialisation, marqué par une forte mobilité des compétences, la mission visant à convaincre nos diplômés des universités étrangères de regagner la patrie, ne sera pas facile. ■



Yasser Nejjar,
Directeur de soukaffaires.

«Le plan Maroc Numeric a été pour moi un déclic»

Les Échos quotidien : Quelles sont les raisons qui ont motivé votre retour au pays ?

Yasser Nejjar : Durant mon long séjour en Europe, je suivais toujours l'actualité du Maroc. Les vastes chantiers de réformes qui ont été lancés dans le royaume et qui ont touché tous les secteurs productifs me rassuraient et me donnaient plus de visibilité. Pour ce qui est de mon secteur d'activité, ce sont par exemple, le Plan Maroc Numéric et le Plan Émergence, qui ont constitué pour moi ce déclic qui m'a encouragé à ren-

trer au pays.

Pourquoi avez-vous opté pour les nouvelles technologies de l'information ?

C'est une tendance mondiale, mais c'est aussi l'avenir. Après des études en économie et droit à l'Université Paul Sabatier, j'ai préparé un DESS en administration et gestion des entreprises de communication et c'est à ce moment là que j'ai découvert l'importance de l'outil Internet. Mon long passage à «La Dépêche du midi» en tant que chef de pub, puis responsable Internet et

partenariat m'a permis d'acquérir une expertise dans le domaine du Web et de l'internet.

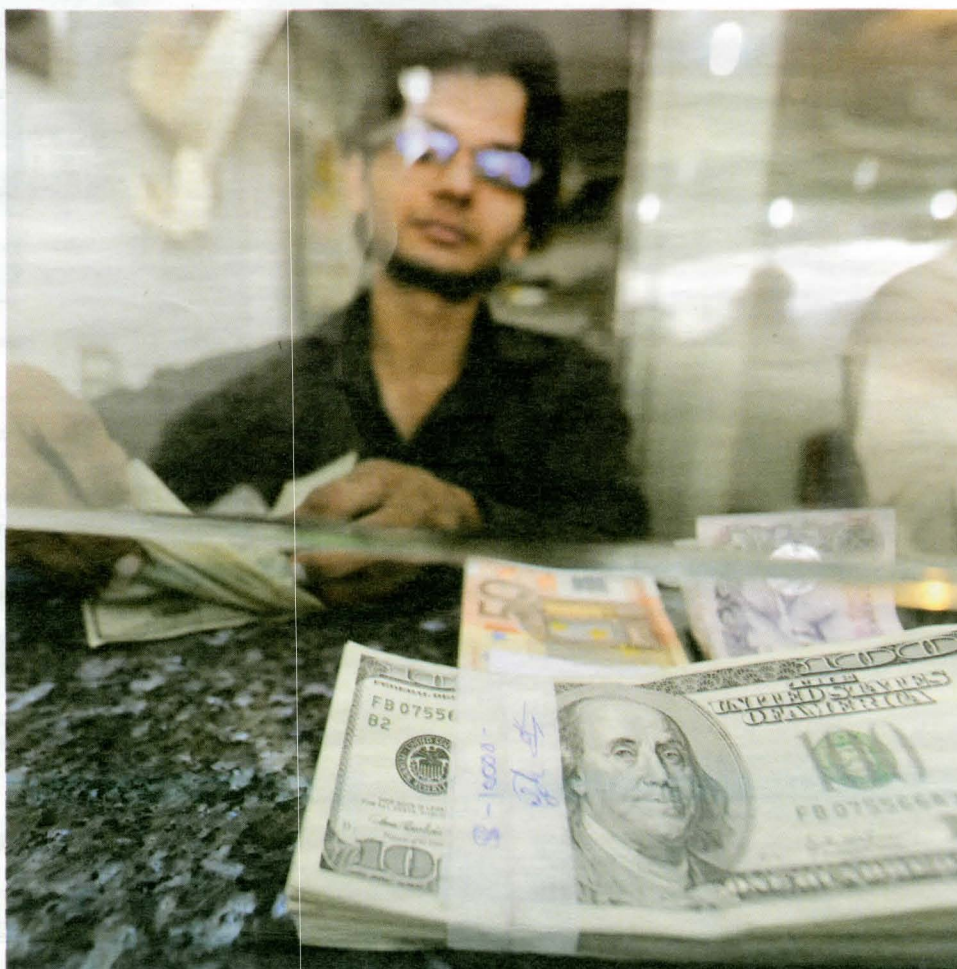
Estimez-vous que les conditions soient réunies pour que nos compétences à l'étranger puissent regagner leur pays d'origine ?

Objectivement, le Maroc a beaucoup progressé et les différents chantiers de réformes avancent dans le bon sens. Le pays offre aujourd'hui des opportunités d'investissements tant aux nationaux qu'aux étrangers. Il est vrai que certaines contraintes persistent notamment dans les domaines de la justice et de l'administration, mais, à mon sens, il ne faut pas toujours voir la partie vide du verre. Motivé par l'idée de faire bénéficier mon pays de mon expertise dans le domaine du Web, j'ai décidé de monter mon propre business au Maroc en 2010. C'est ainsi que mon projet du site internet d'annonces gratuites «*soukaffaires.ma*» a vu le jour en février de la même année. Dans un laps de temps très court, le site a connu un franc succès et s'est frayé un chemin parmi les grands du Web. C'est un projet à 100% marocain qui attire aujourd'hui plus de 500.000 visiteurs par mois. ■

Au delà des transferts d'argent...

L'impact de la crise sur les transferts de fonds reste minime. La concurrence autour du marché des MRE se corse entre les banques.

Les Marocains du monde représentent pour le royaume une importante source de devises. Sur les dix dernières années, ces MDM ont transféré au pays plus de 465 MMDH. Selon le ministère chargé des MRE, les transferts d'argent de nos ressortissants à l'étranger en 2011, ont atteint 58,5 MMDH. Ces fonds constituent 9% du PIB et leur apport contribue annuellement à l'allègement de la balance des paiements. Au cours des quatre premiers mois de l'année 2012, les MDM ont transféré 17,7 MMDH, en hausse de 3,7% par rapport à la même période de l'année précédente. En termes de volume, la Grande Bretagne par exemple, même si ce pays ne compte que 50.000 immigrés d'origine marocaine, contribue à hauteur de 4% des montants transférés (soit 2,5 milliards). Ceci montre l'importance économique grandissante de la nouvelle vague de migrants. Depuis quelques années, les transferts des Marocains d'Amérique du Nord et du Golfe connaissent une progression remarquable. Ainsi, en 2010 par exemple, 1,7 MMDH ont été transférés d'Arabie Saoudite, 447 millions du Qatar et 300 millions du Koweït. Malgré l'importance de ces transferts des MRE, cela ne veut pas dire que le migrant joue aujourd'hui un rôle économique majeur dans son pays d'origine. Selon les sources du ministère de tutelle, 71% de ces transferts, servent à entretenir la vie courante des familles restées au Maroc. Selon la même source, 20,9% de ces fonds sont affectés aux dépôts bancaires, 7,7% à l'investissement et 0,4% comme participation à des actions collectives. Certes, la crise qui sévit notamment en Europe a fortement touché les émigrés Marocains, mais n'a pas profondément impacté leurs transferts (Voir encadré). Néanmoins, ce qui est à prendre au sérieux est le fait que cette crise ne sera pas passagère et que les changements profonds qui s'opèrent partout dans le monde, risquent de changer la donne. Les nouvelles gé-



nération des MDM sont beaucoup plus attachées à leur pays d'accueil, ce qui risque de faire perdre au Maroc une manne d'argent importante. D'où l'urgence de penser à de nouvelles approches pour fidéliser davantage ces MRE et mieux gérer la manne financière qu'ils transfèrent annuellement. Sur ce registre, le CCME a organisé plusieurs séminaires pour approfondir des pistes de réflexions sur les meilleures utilisations des transferts des MRE.

Quel rôle pour les banques ?

Les Marocains du monde constituent une cible extrêmement importante pour les banques marocaines, avec 3,3 millions de clients potentiels et une manne pécuniaire qui s'élève à 58 MMDH. Chaque été, ces banques se livrent à une rude bataille marketing et commerciale pour attirer davantage de clients MRE. Elles lancent de nouveaux packs dédiés exclusivement aux MRE et organisent des tournées dans les diffé-

La Société Générale Maroc plus proche des Marocains d'Italie

Après avoir conclu des accords avec des banques espagnoles pour cibler et mieux servir la diaspora marocaine en Espagne, la Société Générale Maroc vient d'ouvrir un bureau de représentation à Milan, en Italie. Cette représentation est un espace d'accueil, de conseils et d'informations qui devrait améliorer le positionnement de la Société Générale auprès de la forte communauté des Marocains résidant en Italie.

rentes régions du royaume, comme dans les principales capitales européennes. Mais cela suffira-t-il pour fidéliser cette clientèle ? Selon les dernières études menées auprès de la diaspora marocaine, seuls 2,7% se disent satisfaits des prestations et services des banques marocaines. À noter, dans ce sens que le taux de bancarisation des MRE est de 58%. Ces derniers qui vivent dans des pays où le système bancaire est beaucoup plus performant que celui marocain, sont plus exigeants aujourd'hui en termes de qualité de services. Cependant, reconnaissons que les efforts déployés ces dernières années par les banques marocaines sont louables. Elles ont créé des départements dédiés aux MRE et chaque année, elles proposent de nouvelles solutions intégrées et avantageuses, au profit des Marocains du monde.

Mondialisation oblige

Les immigrés marocains sont également la cible des banques européennes et des sociétés internationales de transferts d'argent. D'où l'importance pour les banques marocaines d'appliquer des taux compétitifs, des exonérations sur les placements et de réduire les délais de transactions. Un autre défi auquel ces banques doivent faire face, est celui de la faible homogénéité entre la 1ère et la 2^e génération d'immigrés. Les attentes et les besoins de ces deux générations ne sont pas les mêmes. Conscientes de cette donne, les banques marocaines commencent à concevoir des packs adaptés et bien ficelés selon la cible. Les dernières études menées auprès de la diaspora marocaine, montrent que les jeunes âgés de 25 à 35 ans effectuent rarement des transferts vers leur pays d'origine. C'est à ce niveau là qu'il faut pousser la réflexion pour intéresser et attirer cette frange des MRE. Encourager ces jeunes à monter leur propre business au Maroc serait l'une des solutions pour renforcer leur attachement au pays d'origine. Comme chaque été, les commerciaux des différentes banques sont sur le pied de guerre. Objectif : attirer le maximum de clients MRE, sauf que cette année la crise est là. Cette situation se répercutera-t-elle sur ces banques ? ■

Les transferts d'argent résistent à la crise selon la Banque mondiale

Les transferts d'argent des migrants vers leur pays d'origine ont résisté mieux que prévu à la crise et devraient totaliser 372 MM\$ en 2011, en hausse de 12,1% sur un an, a estimé la Banque mondiale (BM) dans un rapport publié récemment. Ces flux, dirigés majoritairement vers les pays en développement, ont certes enregistré en 2009 leur premier repli depuis les années 80, mais son ampleur (-5,2%) a été limité «en comparaison des flux de capitaux privés», lit-on sur le rapport. En dépit des vents contraires (hausse du chômage, rhétorique anti-immigration) alimentés par la crise, les transferts d'argent sont repartis à la hausse en 2010, s'imposant comme «une des sources les moins volatiles de revenus en devises étrangères pour les pays émergents», d'après les analystes de la Banque mondiale. L'Inde (64 MM\$) et la Chine (62 milliards) en ont été les principaux destinataires en 2011, suivis de loin par le Mexique (24 milliards). Premier pays d'Afrique noire à apparaître dans ce classement, le Nigeria a reçu cette année-là 11 milliards de ses ressortissants résidant à l'étranger. Le rapport relativise toutefois ces chiffres, en notant que ces flux sont souvent sous-estimés en raison notamment de l'existence «de voies de transferts informelles».

Investissements, encore du chemin à parcourir

Les handicaps à l'investissement des MRE sont d'ordre institutionnel. Un dispositif d'encouragement et d'incitation à l'investissement au profit des MDM est mis en place. D'autres mesures s'ajouteront....

Les Marocains du monde constituent-ils une réelle force économique pour le pays ? Cette question remonte à la surface à chaque fois que le débat autour des MRE est relancé. Une chose est sûre aujourd'hui : l'attachement économique des MRE au Maroc est relativement faible. Le taux de transferts des MRE allant à l'investissement se situe seulement à 7,7% du total des fonds transférés. Ces investissements se focalisent sur l'immobilier avec 36%, suivi du commerce avec 27% et de l'agriculture avec 12%. Pour booster l'investissement des MRE au Maroc, cela suppose d'abord de comprendre les attentes et les besoins de ces Marocains du monde. Aujourd'hui, la connaissance des ambitions, des pratiques et des comportements des migrants reste très faible. Autrement dit, en l'absence de données précises sur la participation économique des migrants marocains, il est difficile de cerner leur réel apport et leurs vraies motivations. Il faut admettre que depuis quelques temps, le département de tutelle ainsi que le CCME fournissent d'amples efforts à travers des études et des séminaires visant à mieux cerner les attentes des MRE. Les différentes études montrent que parmi les MRE, les déçus du système judiciaire, de l'Administration, et de la prolifération de la corruption sont nombreux. À cela s'ajoutent les conditions d'octroi de crédits et les taux appliqués par les banques jugés trop élevés par les immigrés marocains. D'après une enquête récente menée par l'Agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée (ACIM) sur 150 porteurs de projets MRE, «*le premier obstacle rencontré est la méconnaissance du pays et la difficulté pour s'adapter au climat d'affaire marocain. Le second obstacle concerne les lenteurs administratives. Enfin, la troisième difficulté relève des études technico-financières ou du business plan que le MRE va devoir mener pour rendre viable son projet.*

Conscients de l'importance de l'apport des migrants marocains dans le développement économique et social du Maroc, les pouvoirs ont mis en place tout un programme visant à renforcer la présence économique des MRE dans le royaume.

Une politique volontariste

Depuis l'intronisation de SM le roi Mohammed VI, le Maroc s'est lancé dans un vaste chantier de réformes touchant les secteurs productifs et toutes les institutions du pays. L'objectif étant d'édifier un État de droit économiquement prospère. En parallèle des réformes du système judiciaire et de l'Administration publique, le Maroc a conçu et mis en application des stratégies sectorielles avec une nouvelle approche sectorielle. Les MRE qui se sont qualifiés par leurs études et/ou leur expérience, y trouveront une place pour exercer leur expertise et pour contribuer au dé-

veloppement économique du Maroc. Pour inciter et impliquer ces Marocains du monde dans le développement socio-économique de leur pays d'origine, le département de tutelle a mis en place depuis 2009 un programme d'accompagnement des investisseurs MRE. Parmi les principaux axes de ce programme figure la mise en place du Fonds MDM Invest destiné à toute personne souhaitant réaliser un projet d'investissement ou étendre un projet existant afin de bénéficier d'une subvention qui s'élève à 10%, avec d'autres avantages de financement. Le programme propose également un accompagnement de l'investisseur MRE, de la conception de son projet jusqu'à sa réalisation. Dans le même cadre, le ministère de tutelle vient de signer une convention de partenariat avec la fondation Banque Populaire (FCE) dont l'objectif est de promouvoir l'investissement des Marocains du monde en assurant l'accompagnement pré et post création de projets d'investissement des MRE sélectionnés, et en orientant les porteurs de projets vers des secteurs innovants et rentables. Malgré ce dispositif, le bilan des investissements des MRE reste mitigé. Selon un bon nombre de migrants qui ont fait l'expérience de monter leur business au bercail, les banques, les Chambres de commerce ou encore les CRI ne jouent pas pleinement leur rôle. D'où l'importance de penser à une politique publique intégrée impliquant toutes les institutions et les ONG concernées par ce dossier des MRE. ■

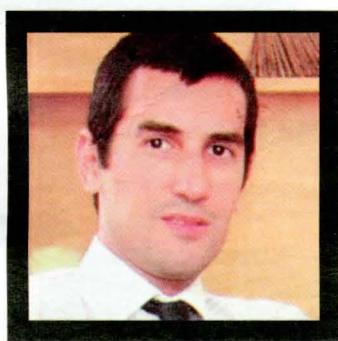
Le coup de pouce de l'OCP

De plus en plus de compétences marocaines vivant à l'étranger se disent intéressées par l'investissement dans le secteur agricole, à la lumière du potentiel de croissance qu'offre désormais le Plan Maroc Vert. Pour accompagner ces compétences, OCP a lancé le Fonds d'Investissement «OCP Innovation Fund For Agriculture». En plus de l'investissement en capital, le Sponsor OCP met à la disposition des participations du Fonds, des services d'incubation. Ces derniers ont pour but de consolider et de fortifier davantage les projets retenus, en offrant aux porteurs de projets un cadre stimulant et sécurisant qui met à disposition les moyens de mener une politique de développement audacieuse. «Outre les moyens humains et financiers, OCP dispose aujourd'hui d'atouts majeurs pour la floraison d'opportunités business et leur développement tels le rayonnement national et international, les réseaux étoffés de partenaires... et on souhaiterait à travers ce levier, mettre ces atouts au service des potentialités marocaines dans le domaine agricole», soutient Fatima Charradi, Président Directeur Général d'«OCP Innovation Fund For Agriculture».

L'appel à candidature est ouvert toute l'année sur www.ocpgroup.ma/ocpinnovationfund.jsp

Iqbal Kettani,
Directeur de la FNPI.

«Une préférence pour l'immobilier balnéaire est relevée»



Les Échos quotidien : Quel intérêt porte aujourd'hui les promoteurs immobiliers aux acheteurs MRE ?

Iqbal Kettani : Les Marocains du Monde, tout comme les locaux, attachent un intérêt particulier à l'investissement immobilier dans leur pays d'origine. C'est afin de répondre aux besoins grandissants de nos concitoyens en termes de quantité et de qualité du logement que les promoteurs immobiliers réunis autour de la FNPI se mobilisent pleinement à l'accompagnement des pouvoirs publics dans leur politique de logement. Les MRE s'intéressent à tous les segments confondus, dépendamment de leurs besoins et de leurs objectifs de revenir s'installer au Maroc à moyen ou long terme. Une certaine préférence est observée pour les produits balnéaires et touristiques mais pour les Marocains

qui résident à l'étranger et préparent parfois leur retour au pays, certains préfèrent plutôt investir dans le haut ou le moyen standing. Une dynamique a été observée également dans le logement social chez cette catégorie d'acquéreurs depuis qu'une circulaire interministérielle accorde la possibilité aux MRE d'acquérir un logement social dans une ville de leur choix.

Depuis un bon moment, les professionnels de l'immobilier organisent des Salons dédiés spécialement aux MRE. Quel bilan faites-vous de ce genre d'actions ?

L'objet principal de ces Salons est d'informer les MRE des opportunités d'investissement immobilier dans leur patrie mère. Le nombre important de MRE à l'étranger justifie la présence de ces Salons qui connaissent tous un engou-

ement sans précédent pour ce type de manifestations. Les bilans tels que rapportés souvent par les organisateurs, sont positifs et jouent un rôle important dans le développement de l'investissement immobilier au Maroc. Ces Salons constituent également un marché de proximité, jouant un rôle de vitrine sur le Maroc à l'étranger. Le choix des dates pour le SIMAR qui est organisé par la FNPI fin juin, début juillet, pour ses premières éditions est délibéré. C'est une période qui coïncide avec l'entrée des MRE au Maroc. D'ailleurs un grand nombre de visiteurs du SIMAR sont des Marocains du Monde qui profitent de leur passage au Maroc pour s'informer des nouveautés du secteur et souvent pour concrétiser sur place leurs décisions d'achat de biens immobiliers au Maroc.

Quelles sont les autres actions de la FNPI destinées aux MRE ?

Les acquéreurs sont au cœur de nos préoccupations, qu'ils soient résidents au Maroc ou ailleurs. Nous faisons de la qualité et de la professionnalisation du secteur notre cheval de bataille au service des acquéreurs et des Marocains du Monde. Nous menons des campagnes de communication et de sensibilisation destinées aux acquéreurs, à travers notre site web, des brochures et une documentation spéciale que nous diffusons lors de Salons de l'immobilier à l'étranger. Nous animons également des conférences dédiées aux Marocains du Monde ainsi que des espaces d'accueil lors de Salons de l'immobilier. ■

Mobilisation des compétences, une priorité

Les actions précédentes ont prouvé leurs limites. Il est grand temps de repenser et de mettre en place une nouvelle politique nationale intégrée.

Il y a plus de 20 ans, Hassan II avait fait un appel incitant les compétences marocaines de l'étranger à regagner leur pays d'origine, pour contribuer à son développement économique et social. À ce jour le bilan est mitigé. Le nombre de personnes intéressées qui ont répondu à cet appel et aux autres initiatives lancées par les différents gouvernements, reste très limité. Notons, dans ce sens, que sur les 3,3 millions de Marocains basés à l'étranger, 10% possèdent des diplômes d'études supérieures et 17% occupent des postes avec des responsabilités managériales, scientifiques et intellectuelles. Il s'agit des Marocains qui ont choisi de vivre dans des pays disposant de systèmes basés sur la méritocratie et d'une culture de l'autorité dépourvue de népotisme. Ces Marocains expliquent également leurs choix par le souhait de voir leurs enfants grandir dans des pays qui offrent cette égalité des chances. Une autre initiative lancée par le gouvernement marocain et qui n'a pas tellement branché les têtes pensantes marocaines à l'étranger, est celle du Forum international des compétences marocaines à l'étranger (FINCOME), lancée en 2007. Qu'est-ce qui a changé depuis et quelles sont les nouvelles actions prévues par l'actuel gouvernement pour encourager davantage cette mobilisation ?

Pour une politique nationale globale

Fini le temps où les compétences marocaines étaient considérées comme de simples pourvoyeurs de fonds. L'État marocain est conscient aujourd'hui que ces compétences sont de véritables acteurs de développement économique et social. Inutile de rappeler qu'en lançant les différentes stratégies sectorielles, le Maroc a dû se confronter à la problématique des ressources humaines. Le besoin en termes d'ingénieurs et de profils spécialisés dans différents secteurs est énorme, d'où l'importance de faire appel à nos compétences marocaines à l'étranger. Pour faire le bilan des actions précédentes et identifier de nouvelles pistes, le CCME a lancé récemment une étude d'évaluation. «L'objectif est d'établir un bilan des politiques publiques et des actions privées, menées par le gouvernement, les institutions pu-



bliques ou privées ou par les compétences expatriées depuis le début des années 1990. Le deuxième objectif de l'étude consistait en l'élaboration des grandes lignes d'une politique nationale renouée et intégrée dans ce domaine», souligne Driss El Yazami. Les premières conclusions de cette étude font état de l'importance de mettre en exergue une nouvelle politique nationale intégrée de mobilité et de mobilisation des compétences, basée sur un partenariat public-privé, autonome et doté de moyens adéquats. De son côté, le département de tutelle continue à mettre en œuvre son programme de mobilisation des Marocains du monde pour le développement du pays. Il s'agit d'actions et d'informations sur les op-

portunités qu'offrent aujourd'hui les secteurs productifs au Maroc. Le ministère propose également des encouragements et des avantages aux porteurs de projets avec la possibilité de conclure des partenariats avec des acteurs publics et privés locaux. En parallèle, le département de Maâzouz ainsi que le CCME, programme tout au long de l'année des séminaires et des rencontres professionnelles visant les compétences marocaines à l'étranger. «Careers in Morocco», organisé chaque année à Londres, Paris et Montréal en est un exemple. Ce forum cible les lauréats des grandes universités et écoles internationales. Selon bon nombre d'observateurs, la volonté de retourner au Maroc existe chez nos MRE, mais leurs attentes sont beaucoup plus importantes. Il faut admettre, dans ce cadre, que la problématique est plus profonde. Comme tout investisseur potentiel, un porteur de projet marocain résidant à l'étranger s'informe en premier lieu de l'efficacité et de la transparence du système judiciaire et de la gouvernance des différentes administrations. Inutile de rappeler que beaucoup de nos MRE ont eu de mauvaises expériences avec des tribunaux ou encore avec d'autres administrations, lesquelles sont souvent rapportées par les médias. Le constat aujourd'hui est que même les MRE qui décident de retourner au pays ne le font pas d'une manière définitive. Pour les lauréats des grandes écoles, par exemple, leur retour s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle expérience internationale, surtout que le Maroc est devenu une destination privilégiée pour plusieurs groupes internationaux qui souhaitent se développer sur le continent africain. Il faut dire qu'un travail énorme attend les pouvoirs publics pour pouvoir bénéficier des compétences et de l'expertise des Marocains résidant à l'étranger. Les diverses tentatives de leur mobilisation par les gouvernements successifs, depuis une vingtaine d'années, au service du développement économique et social du pays, n'ont pas abouti à des résultats concrets. D'où l'importance de traiter ce dossier dans une démarche plus globale impliquant toutes les institutions de l'État. ■

Le réseau des compétences médicales marocaines du monde voit le jour

Le 1^{er} Forum des compétences médicales marocaines du monde s'est tenu les 30 juin et 1^{er} juillet 2012 à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca. Ce Forum, organisé par le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger, en collaboration avec le ministère de la Santé et en partenariat avec le Réseau des compétences médicales marocaines du monde avait pour thème : «Coopération médicale : formation et recherche - qualité et standards».

Plus de 150 participants du secteur de la santé ont pris part à cette manifestation, dont 63 Marocains résidant en Europe (France, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume Uni, Pays Bas), en Amérique du Nord (USA et Canada) et en Afrique (Sénégal). Lors de cette rencontre, les services de cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca et du CHU Al Farabi d'Oujda ont signé deux conventions avec le Service de médecine interne de l'hôpital de Flensburg et le Service de chirurgie cardiovasculaire de l'Université de Kiel en Allemagne. Ces conventions portent sur l'échange d'expériences, la réalisation d'études scientifiques, l'offre de stages au profit des étudiants, et la promotion de la mise à niveau des diplômes médicaux, en vue de leurs équivalences réciproques par les institutions compétentes.

Certaines offres d'expertise et de formation exposées lors des workshops ont été retenues par les partenaires marocains, dont l'expérience de greffe d'organe initiée avec l'hôpital Cheikh Zayed et une équipe de médecins belges. À l'issue des travaux de ces deux journées, l'annonce de la création du réseau C3M (compétences médicales marocaines du monde) a été faite et ses statuts exposés. Les responsables du réseau ont à cette occasion dévoilé leur feuille de route, au titre des années 2012 et 2013.

Quelles sont ces compétences ?

La communauté des MRE hautement qualifiés, réside principalement au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, suivis de la France et de la Belgique qui concentrent le plus grand nombre d'étudiants marocains inscrits dans les grandes écoles et universités. L'Espagne et l'Italie n'accueillent généralement que les migrants non-qualifiés. Ayant une formation supérieure, les compétences marocaines basées à l'étranger, exercent des professions libérales, mais sont également des cadres supérieurs ou des enseignants. S'agissant des jeunes lauréats des grandes écoles, ceux-ci préfèrent intégrer les grandes multinationales opérant dans les domaines de la finance, de la banque, des télécoms, du conseil ou encore des nouvelles technologies de l'information.



Miloud Boudchar,
Consultant en management de projets
basés en France.

«Il n'existe pas d'organisme dédié à l'accompagnement»

Les Échos quotidien : Le taux de retour des compétences marocaines de l'étranger reste faible. Comment s'explique, à votre avis, cette situation ?

Miloud Boudchar : Premièrement, il faut dire que l'État marocain n'avait pas de politique engagée. Bien évidemment, je ne parle pas de l'actuel gouvernement, car je ne connais pas encore sa stratégie détaillée à long terme concernant ces compétences de l'étranger. Aujourd'hui, le constat est qu'on est loin et même très loin du modèle Indien, Chinois où récemment celui de la Turquie. Les organismes chargés du dossier MRE travaillent sans aucune coordination ni efficacité. Certes, nous avons des organismes qui travaillent dur pour attirer des investisseurs MRE au Maroc, ce qui est une bonne chose, mais citez nous un organisme dédié à la mobilisation des compétences marocaines de l'étranger. Deuxièmement, il n'existe pas d'organisme dédié à l'accompagnement de ces compétences sous forme de guichet unique, qui va accompagner une compétence avant, pendant et après son installation au Maroc. L'ingénieur, chercheur, expert... dès son retour où même avant, perd ses repères entre les ministères, les fondations, les laboratoires publics et semi publics... Le troisième handicap, à mon sens, est d'ordre socio-culturel et psychologique : après plusieurs années passées dans un environnement où la valeur et le mérite se font via le travail, malheureusement, nombreux sont ceux et celles qui n'arrivent pas à s'adapter au Maroc et préfèrent le retour au lieu de mener des batailles de «Don

Quichotte».

Quelles sont les actions que vous estimez urgentes pour mobiliser les compétences marocaines à l'étranger et les encourager à contribuer au développement économique et social de leur pays d'origine ?

D'après mes échanges avec plusieurs hauts responsables marocains, j'ai senti qu'ils sont très conscients que le Maroc de demain ne peut pas se construire sans ses compétences de l'étranger. Cela ne veut pas dire que ceux qui sont au Maroc le sont moins, au contraire j'ai rencontré des chercheurs et des ingénieurs au Maroc de très haut niveau. Il faut maintenant passer à l'action, mettre en place des caravanes spéciales pour aller voir ces compétences, échanger avec elles, déterminer leurs attentes... ensuite mettre en place un unique organisme d'accompagnement. Il faut aussi mettre en place des mécanismes pour les aider durant leur installation (mise en relation, logement, transport...) et pour ceux qui veulent entreprendre, mettre en place à leur profit des pépinières où des couveuses de haute technologie **D'après votre expérience, quelles sont les attentes et les ambitions de ces compétences ?**

Je peux vous garantir que parfois elles sont très modestes. Un environnement où ils arriveront à s'exprimer (professionnellement parlant) en toute liberté et un peu de moyens, afin qu'ils puissent réaliser leurs projets de recherche où d'entrepreneuriat. J'ai été confronté à deux cas l'année dernière qui m'ont un peu déçu : le premier concerne un ami chercheur qui a tra-

vailé durant sa thèse chez le numéro 1 mondial de la dermatologie, sur une nouvelle technologie de microscopie appliquée dans le domaine de la dermatologie, pour la caractérisation de la peau humaine par microscopie multi photon in vivo. Ce jeune chercheur d'origine marocaine est né en France, a toute sa famille en France et est marié avec une Marocaine née en France, a pris la décision de rentrer au Maroc. Il a passé des entretiens avec un grand laboratoire public au Maroc et on lui a déroulé le tapis rouge et après les entretiens, silence radio. Le même cas pour une chercheuse Marocaine qui a travaillé durant ses recherches en France sur le cancer de la prostate. Décision prise pour un retour au Maroc, elle a passé des entretiens au Maroc et tellement les beaux discours étaient à l'honneur (mais pas les engagements), qu'elle a abandonné le renouvellement de son titre de séjour et après plusieurs tentatives elle a pu avoir un visa pour son retour en France.

Quelles sont les actions auxquelles vous avez participé pour renforcer les liens entre les compétences marocaines de l'étranger et leur pays d'origine ?

Depuis plusieurs années, je milite au sein de nombreuses associations, dont l'AIMAF (Association des informaticiens marocains en France) qui est le plus grand regroupement des consultants, experts, ingénieurs marocains spécialistes dans les domaines des systèmes d'information et des télécoms. À travers nos actions, nous avons pu aider un grand nombre de compétences marocaines dans leur retour au Maroc. Nous les assistons via la mise en relation dans leurs recherches de poste au Maroc, le conseil où encore à travers les études de business plan et de recherche de financement pour leurs projets. J'ai personnellement aidé des compétences marocaines à accéder au cycle des MBA de l'École nationale des Ponts et Chaussées. Aujourd'hui, on peut s'enorgueillir d'avoir plusieurs dizaines de Marocains qui sont actuellement dans des postes à responsabilités partout dans le monde et également au Maroc. Je travaille actuellement avec l'école d'ingénieurs de Mohammedia sur un grand projet scientifique, avec pour objectif une industrialisation du résultat avec l'appui de Lahcen Daoudi, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sur lequel on va fédérer aussi des compétences Marocaines de l'étranger. ■



Issam Sabir,
Président de l'Association des informaticiens marocains en France (AIMF).

«Peu de marocains de l'étranger font carrière au Maroc»

Les Échos quotidien : estimez-vous que les efforts déployés par les institutions chargées du dossier MRE au Maroc sont suffisants pour mobiliser nos compétences à l'étranger ?

Issam Sabir : Ayant côtoyé la communauté de notre association depuis bientôt une dizaine d'années, je ne cessais de remarquer l'intérêt des Marocains résidant en France à vouloir faire une carrière au Maroc et partager leurs expériences et leur savoir-faire acquis en Europe. Malheureusement, souvent ce désir est com-

biné à une méconnaissance du marché marocain et de ses contraintes. Ce constat est surtout vrai pour les Marocains n'ayant jamais travaillé au Maroc. L'un des objectifs de notre association est d'ailleurs de faire connaître ce marché à ces compétences.

Pour revenir à votre question, je partirai plutôt des résultats constatés pour juger la stratégie et les moyens mis en place. Le constat est qu'il y a encore peu de Marocains de l'étranger qui s'investissent dans ce sens, par rapport au nombre total de ces compétences. À ma

connaissance et jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas eu de stratégie spécifique pour inciter des MRE compétents à exercer au Maroc. Les seules incitations dont on entend parler, concernent l'investissement immobilier, l'offre d'offshoring... dont le premier objectif n'est pas celui souligné par votre question.

Jusqu'à quel degré le réseau d'associations basées à l'étranger pourrait être efficace dans ce sens ?

De part leur identité, ces associations maintiennent toujours des liens forts avec le Maroc. Souvent leurs actions vont dans ce sens, sans qu'elles aient la mobilisation et les moyens de l'administration marocaine...

Votre association est-elle sollicitée pour contribuer à cet effort de mobilisation des compétences marocaines ?

Nous sommes partenaires du CNRST (Centre national pour la recherche scientifique et technique au Maroc) et de l'AMDI (Agence marocaine de développement des investissements) avec qui nous avons organisé quelques événements et nous avons également mis en place d'autres manifestations avec l'ambassade du Maroc à Paris. Nous devons continuer et intensifier ce type d'actions... ■

L'Europe n'est plus le «new Eden» des émigrés marocains

L'Amérique du Nord et le Golfe sont les deux nouvelles destinations privilégiées. L'Europe revioit et durcit sa politique d'immigration.....

Selon le département chargé des MRE, les émigrés marocains sont aujourd'hui présents dans plus de 100 pays, dans les cinq continents. L'Europe reste la destination première, avec plus de 85 % d'entre eux. L'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) est la nouvelle destination à progression rapide et régulière. La relation autrefois exclusive entre le Maroc et la France s'est affaiblie au profit d'autres pays de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Afrique. «À une relation bilatérale avec la France se sont progressivement substitués par cercles successifs deux grands arcs géographiques d'établissement de la diaspora marocaine. Le premier, le plus en plus vaste, va du Canada, en passant par les États-Unis jusqu'aux pays du Golfe. Le second arc va de l'Espagne à la Norvège. Les chiffres ci-dessous relatifs à ces communautés nous semblent bien en dessous de la réalité, compte tenu de l'importance acquise par les communautés dans certains pays, notamment au Sénégal», lit-on sur une étude du MCMRE, datée de 2009. L'Espagne et l'Italie sont considérées comme étant de nouvelles destinations, car ce n'est qu'au début de l'année 1991 que le flux migratoire vers ces deux pays a pris une ampleur considérable. L'Espagne et l'Italie auront été jusqu'en 1991, les deux seules destinations euro-

péennes restées ouvertes aux immigrés sans que leur soit exigé des visas d'entrée et ce jusqu'au 15 mai de la même année. L'Espagne est alors devenue le deuxième pays de destination de la diaspora marocaine (800.000 personnes) dans le monde, après la France. En 2005, le gouvernement espagnol a procédé à la régularisation de la situation de quelques 100.000 immigrés marocains. En Italie, ils sont aujourd'hui plus de 600.000 immigrés marocains à y être installés.

Parmi les nouvelles destinations éloignées figurent surtout le Canada et les États-Unis. La communauté des MRE dans ces derniers pays est principalement hautement qualifiée. Ce sont majoritairement des étudiants qui ont fait le choix de compléter leurs études supérieures en Amérique du Nord et qui ont par la suite préféré s'y installer. Les pays de l'Afrique subsaharienne constituent le bas du tableau, avec un taux de 0,5% du total des Marocains du monde. Il s'agit surtout des commerçants installés depuis plusieurs décennies ou encore d'étudiants.

Cap sur le golf

En raison du durcissement de la politique d'immigration de l'UE, plusieurs milliers de migrants maro-

cains sont partis en quête de nouvelles destinations. Les pays du Golfe leur ont offert cette opportunité. En peu de temps, ces pays sont devenus le 2^e pôle d'attraction pour les émigrés marocains. Selon les dernières statistiques, ils sont plus de 290.000 Marocains à vivre dans ces pays, soit 9,2% du total des MRE. En Asie et en Océanie, on trouve également des immigrés marocains, mais en petits nombres dispersés. L'Ukraine compte plus d'un millier de ressortissants marocains, généralement des étudiants. Ils sont plus de 400 à vivre au Japon.

L'Australie, pays lointain, avec des procédures et des conditions d'immigration très compliquées, compte aujourd'hui quelques centaines de Marocains. Il est à constater que durant les deux dernières décennies, l'émigration féminine a pris une place importante dans la structure globale de l'émigration marocaine, avec une forte présence aujourd'hui sur le marché du travail dans les pays d'accueil.

Les changements politiques, économiques et sociaux qui s'opèrent dans plusieurs régions du monde auront sans doute un impact sur le flux migratoire des Marocains. Mais cela n'arrêtera pas ce flux, de plus en plus mondialisé. ■

Marocains d'Afrique, un gisement d'avenir

Le nombre des Marocains basés en Afrique est faible. Il s'agit notamment de profils qualifiés et de commerçants. L'attractivité économique de l'Afrique encouragera la migration des Marocains vers ce continent..

La relation entre le Maroc et l'Afrique date de plusieurs siècles. Elle était essentiellement basée sur le commerce et l'échange économique. C'est ce qui explique d'ailleurs l'installation depuis plusieurs années de commerçants marocains dans plusieurs capitales africaines, notamment dans les pays de l'Afrique subsaharienne (Sénégal, Mali, la Côte d'Ivoire). Au début des années 80, c'était au tour des étudiants marocains de tenter l'aventure africaine en s'installant au Sénégal pour poursuivre leurs études supérieures. Le Sénégal compte une communauté estudiantine marocaine assez importante. Le nombre des étudiants marocains avoisine actuellement un millier d'étudiants. Environ 100 étudiants sont boursiers alors que le reste est constitué par des candidats libres. La majorité des étudiants marocains sont inscrits dans les facultés de médecine et de pharmacie. Il est à noter que de nombreux étudiants marocains se sont installés au Sénégal après la fin de leurs études supérieures. Les ressortissants des deux pays n'ont pas besoin d'autorisations spéciales pour avoir un travail. Dans les années 90 et après la fin du régime de l'apartheid, une vague de migrants marocains a fait

le choix de s'installer en Afrique du Sud, qui offre des opportunités d'emplois importantes. Selon les dernières statistiques, les Marocains de l'Afrique ne représentent que 0,5% du total des Marocains du monde. Ils sont quelques 10.000 personnes. Plusieurs raisons expliquent ce faible taux, dont notamment les problèmes sécuritaires dans les pays d'accueil, de santé, et de la cherté du transport.

Quand les hommes d'affaires s'intéressent à l'Afrique

Le continent africain aujourd'hui est beaucoup plus stable qu'avant et son attractivité ne cesse d'attirer les investisseurs de différents horizons. Le continent échappe en bonne partie à la crise économique qui frappe de plein fouet le marché traditionnel de notre pays qui est l'Europe. D'où les grandes opportunités qu'il représente pour notre industrie et nos services locaux. Le développement de ses relations avec les pays subsahariens figure aujourd'hui parmi les priorités du gouvernement. Le développement d'un réseau bancaire marocain dans plusieurs pays africains et la signature de plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux ont encouragé une grande frange d'investisseurs marocains à s'installer en Afrique. C'est donc une nouvelle page qui s'ouvre dans les relations entre le Maroc et les autres pays d'Afrique. Le flux migratoire marocain vers ces pays africains concerne des profils qualifiés qui contribuent au transfert du savoir-faire marocain vers le reste de l'Afrique. ■

Abdellatif Maâzouz à l'écoute

Abdellatif Maâzouz, ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, a profité de son déplacement en juin dernier à la tête de la Caravane de l'export pour se réunir avec la diaspora marocaine au Gabon et au Cameroun. Ainsi, il s'est entretenu avec des membres de la communauté marocaine résidant au Cameroun pour présenter les grandes lignes de l'action du gouvernement au profit des MRE. C'était également une occasion pour le ministre de rappeler les principaux axes du programme de son département qui, selon lui, reposent sur les volets social, identitaire et culturel, les services et la participation au développement du Maroc. Ces rencontres ont constitué aussi une occasion pour les représentants de la communauté marocaine dans ces deux pays d'exprimer leurs doléances et leurs attentes, notamment celles liées à la santé, à l'éducation et au transport.